



Préposé (e) à l'entretien et la surveillance des parcs.

Un (1) poste saisonnier à combler

EXIGENCES :

- être disponible sur semaine, de soir et à l'occasion les fins de semaine
- avoir un permis de conduire de classe 5 valide

TÂCHES :

- entretien et surveillance des parcs
- entretien intérieur et extérieur des bâtiments des parcs
- préparation des différentes surfaces de jeux
- effectuer de petites réparations et relever les bris majeurs
- Aider à l'entretien du centre communautaire pendant la période des camps de jour

NOMBRE D'HEURES : 35 à 40 heures par semaine

SALAIRE : Selon la convention collective en vigueur

APTITUDES ET QUALITÉS RECHERCHÉES

Nous cherchons des personnes dynamiques, responsables, ayant le sens de l'initiative et aimant travailler avec le public ainsi qu'à l'extérieur.

PÉRIODE D'EMBAUCHE :

Approximativement du 20 mai jusqu'au 19 septembre 2025, selon les conditions météorologiques.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 18 avril à onze heures, par courriel ou par la poste, à l'attention de :

M. Marc Jossart, Directeur des travaux publics
Municipalité de Pointe-Calumet
300, avenue Basile-Routhier
Pointe-Calumet (Québec) J0N 1G2
m.jossart@pointe-calumet.ca